



## BÉNÉFICES ATTENDUS

**1.** La mise en place d'une unité stratégique et pérenne qui permettra d'apporter, à l'échelle nationale, une gestion coordonnée des risques et une vision à long terme de réflexion et d'intégration des risques agricoles. Cette démarche offrira une protection globale des agriculteurs contre les différents risques à la place des approches classiques qui visent à apporter des réponses spécifiques à chaque risque et n'offrent donc pas une protection globale aux ménages.

**2.** La modernisation et l'extension du crédit-stockage permettra l'amélioration des revenus, de la sécurité alimentaire, de l'accès au crédit au profit d'une plus large population pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, l'accroissement de la productivité grâce à l'utilisation d'intrants, et l'amélioration des conditions de stockage.

**3.** La compréhension des conditions de bon fonctionnement du fonds de lissage des prix et l'étude de son applicabilité à d'autres spéculations permettront de minimiser les variations et la forte volatilité des prix des produits agricoles ciblés d'une année à l'autre, et ainsi sécuriser les revenus d'un plus grand nombre de producteurs.

**4.** La mise à l'échelle de l'agriculture sous contrat permettra de partager les risques entre les entreprises de transformation et commercialisation et les Organisations des Producteurs (OPs).

**5.** La meilleure coordination avec d'autres outils, l'amélioration et l'extension de l'assurance agricole permettront de mieux couvrir les risques de production et d'étudier la pertinence de l'assurance bétail.

**6.** La veille sur les risques agricoles permettra de disposer de données pour comprendre les risques agricoles et la performance des outils mis en place pour anticiper et gérer lesdits risques agricoles.

**7.** Des combinaisons de ces outils seront mises en œuvre au sein de PIGIRA pour trouver des synergies entre eux en fonction du contexte et produire une protection à la fois contre les risques de marché et de production.



## ZONES D'INTERVENTION

Le PIGRAAM sera mis en œuvre initialement dans des zones à fort potentiel de développement innovant de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) autour par exemple des cas de warrantage (crédit de stockage) qui connaissent un succès avéré et durable, et qui ont un potentiel de digitalisation et d'intégration des assurances et d'autres outils de gestion des risques agricoles.

Les régions qui pourraient être considérées initialement seraient :  
**(i) Sud-Ouest** (province du loba, commune de Dissin);  
**(ii) Hauts-Bassins** (province du Tuy, communes de Founzan, Houndé et Koumbia) et **(iii) Boucle du Mouhoun** (province du Mouhoun, communes de Safané, Bondoukuy et Dédougou).



## BUDGET USD 48,53 millions

Les coûts de base sont de **USD 44,84 millions** auxquels s'ajoutent 2% d'imprévus physiques, soit USD 0.27 millions) et 7% d'imprévus financiers, soit **USD 2,96 millions**.

Les taxes y sont incluses, pour un montant total de **USD 1,7 millions** soit 3.5% du coût total.

Les investissements représentent 94% des coûts totaux soit **USD 45,53.6 millions** et les coûts récurrents 5%, soit USD 2,6 millions.



## BÉNÉFICIAIRES

130 000 ménages, soit environ 650 000 personnes, dont 40% de femmes.



## GESTION

La gestion du projet sera assurée par une unité de coordination mise en place par le MARAH. Le montage institutionnel reste à préciser en fonction des bailleurs intéressés.



## DURÉE

5 ans (2023-2028)



## Projet de Gestion des Risques Agricoles pour la résilience aux Aléas du climat et des Marchés (PGRAAM) 2023-2028

MIS EN OEUVRE PAR :



Ministère de l'Agriculture et des Ressources et Halieutiques (MARAH)

AVEC L'APPUI DE :



Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles (PARM/FIDA)

Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs

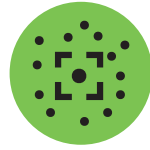
Secrétariat PARM

Fonds international de développement agricole (FIDA)  
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

✉ [parm@ifad.org](mailto:parm@ifad.org)  
🌐 [www.parm.org](http://www.parm.org)  
📧 [f](#) [in](#) [@](#)

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA PARM





## CONTEXTE

Dans le cadre du partenariat entre le Gouvernement du Burkina Faso et la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) pour une meilleure intégration de la gestion des risques agricoles dans les politiques de développement, une étude d'évaluation des risques (EER) réalisée en 2021, a fourni des estimations de l'impact économique des principaux risques pour le secteur et une hiérarchisation des risques au niveau national. Celle-ci a révélé trois risques hautement prioritaires : (i) l'insécurité civile ; (ii) les risques liés au climat ; et (iii) les risques liés à la volatilité des prix inter et intra annuels. Ces risques contribuent à limiter les investissements publics et privés dans le secteur rural. Au niveau institutionnel, l'EER a également mis en exergue le besoin de renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques (MARA) pour apporter des réponses globales et efficaces (approche holistique) en vue de doter les acteurs du secteur, de connaissances et d'outils pour nantir les agriculteurs et les éleveurs de technologies adaptées en vue de stabiliser et diversifier la production et la commercialisation.

En tenant compte des résultats quantitatifs de l'EER et de leur analyse par le gouvernement, trois domaines prioritaires ont émergé pour la gestion des risques agricoles. Il s'agit (i) du renforcement des capacités du MARA à coordonner sur le territoire national, à la fois la gestion globale des risques agricoles et la réflexion à long terme sur les risques, leur gestion et leur intégration, (ii) du développement de produits d'assurance (cultures et bétail) pour gérer les risques liés au climat, et (iii) du développement d'instruments pour gérer les risques liés au marché, en particulier la volatilité des prix. Ces orientations ont été les fondements pour la conceptualisation et la formulation du Projet de Gestion des Risques Agricoles pour la résilience aux Aléas du climat et des Marchés (PGRAAM).

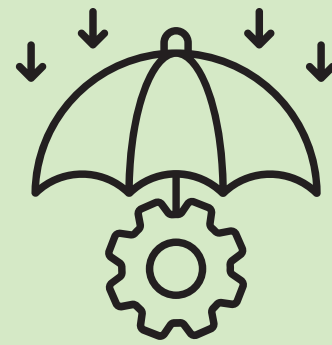


## APPROCHE

Le projet adoptera une approche holistique et intégrée en matière de gestion des risques agricoles qui offre un potentiel de reproduction à grande échelle. La stratégie de la PARM se base sur une approche à plusieurs volets impliquant une composante essentielle de développement des capacités, complétée par des initiatives visant à couvrir un ensemble de risques agricoles déjà identifiés dans l'EER. Cette approche et les outils qui l'accompagnent visent à renforcer la résilience des systèmes de production et la résilience des ménages ruraux face aux risques croissants et divers.

## OBJECTIF GLOBAL

# Renforcer la résilience des agriculteurs et des éleveurs face aux risques liés au climat et au marché



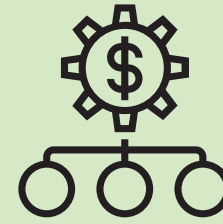
## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Doter le gouvernement d'une capacité de gestion globale des risques agricoles par la mise en place d'une unité stratégique de gestion des risques agricoles (USGRA) qui sera responsable : (a) de la coordination nationale de la gestion des risques agricoles notamment par la création de pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) et (b) de la réflexion à long terme sur les risques et leur gestion ;
2. Doter les PIGIRA et les ménages ruraux d'instruments de gestion des risques agricoles ciblés pour contrer les risques liés aux aléas du climat ;
3. Doter les PIGIRA et les ménages ruraux d'instruments de gestion des risques agricoles ciblés pour contrer les risques liés au marché ;
4. Renforcer les capacités institutionnelles et les cadres juridique et réglementaire favorables à la GRA.



## COMPOSANTES ET SOUS-COMPOSANTES

### Composante 1



#### Gestion intégrée des risques du secteur :

visé à développer et mettre en pratique une stratégie de mise en œuvre intégrée des différents outils de gestion des risques sur le territoire national. Elle sera mise en œuvre à travers :

(i) la **sous-composante** 1.1: Mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion intégrée des risques agricoles : l'USGRA ;

et (ii) la **sous-composante** 1.2: Coordination de la mise en œuvre de la GRA.

Le coût de mise en œuvre de la composante 1 représente 11% du coût global du projet.

### Composante 2



#### Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans la stratégie globale de gestion intégrée des risques :

soutient l'introduction dans les pôles innovants de gestion intégrée des risques agricoles (PIGIRA) d'outils de gestion des risques liés au climat par le renforcement des produits d'assurance existants, le développement de nouveaux produits d'assurance et le renforcement des capacités des acteurs mettant en œuvre ou utilisant ces instruments. Elle sera mise en œuvre à travers :

(i) la **sous-composante** 2.1: Intégration de produits d'assurance récolte améliorée dans la stratégie nationale de gestion intégrée des risques agricoles ;

(ii) la **sous-composante** 2.2: Prospection sur de possibles assurances des productions animales ;

et (iii) la **sous-composante** 2.3: Développement des capacités des acteurs de l'assurance agricole récolte et bétail.

Le coût de mise en œuvre de la composante 2 représente 11% du coût global du projet.

### Composante 3



#### Gestion du risque de prix comme pierre angulaire de la politique intégrée de gestion du risque :

soutient la promotion des instruments de stockage collectif tels que les systèmes de récépissés d'entrepôt et le crédit stockage digitalisés dans les PIGIRA. Le secteur agricole au Burkina Faso est fortement exposé aux risques agricoles et la mise en œuvre d'une politique de protection globale des producteurs contre les risques de prix et de climat permettra de stimuler les investissements productifs et la performance économique des filières agricoles, les fonds (potentiels) de stabilisation des prix (lissage) et le mécanisme de contractualisation. Elle sera mise en œuvre à travers :

(i) la **sous-composante** 3.1: Développement du crédit-stockage et du système de récépissés d'entrepôts au cœur de la stratégie d'intégration des outils de gestion des risques ;

(ii) la **sous-composante** 3.2: Evaluation et développement d'Instruments de gestion des risques de prix au niveau des chaînes de valeur ;

et (iii) la **sous-composante** 3.3: Renforcement des capacités institutionnelles et juridiques des organes de régulation et de suivi.

Le coût de mise en œuvre de la composante 3 représente 65% du coût global du projet.

### Composante 4



#### Coordination du Projet (UCP) :

visé à créer les conditions favorables pour une mise en œuvre satisfaisante du PGRAAM. Elle représente 13% du coût global du projet.